

**DATE DE PUBLICATION : 18 juillet 2023**

Le Directeur Départemental de la Haute-Garonne

Vu la délégation de signature de M. Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l'Économie et du Réseau, donnée à Monsieur Jean-Marc SERROT, Adjoint à la Directrice Régionale d'Occitanie le 1<sup>er</sup> avril 2023 ;

Délégation permanente est donnée à **Madame Marie-Christine VIALA**, Responsable des Affaires régionales, DRH Occitanie et à **Madame Marie-Hélène JURADO**, son adjointe, à l'effet de signer :

- tous actes ou décisions à caractère individuel, ainsi que tout document de nature à engager la Banque,
- tous courriers relatifs à la gestion du personnel et/ou en relation avec la législation du travail

à **Madame Marie-Christine BERGE**, Adjointe au GHR, à l'effet de signer :

- tous courriers relatifs à la gestion des ressources humaines et des relations sociales

et à **Madame Sylvie NOGUERO**, Responsable du Pôle budget et contrôle de gestion, à l'effet de signer :

- tous les courriers relatifs aux engagements de dépenses dans la région (bons de commande, règlements de factures, contrats...) et aux relations avec les fournisseurs pour toutes les activités (immobilier, informatique, budget),
- les avis formulés par la Banque à la demande d'autres administrations ou collectivités.

La présente délégation ne peut être subdéléguée.

Fait à Toulouse, le 13 juillet 2023

Jean-Marc SERROT,  
Adjoint au Directeur Régional,  
Directeur Départemental de la Haute-Garonne